

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (2001)
Heft: 544

Artikel: La fondation pour Genève
Autor: Pictet, Ivan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Fondation pour Genève



Constituée en 1976, la Fondation est un organisme privé reconnu d'utilité publique ; son but est de contribuer au renom de Genève, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Ses actions sont les suivantes :

- Création et développement d'institutions à caractères culturel, artistique, scientifique et philanthropique.
- Echanges entre ces institutions et les institutions étrangères similaires.
- Encouragement de toute initiative propre à maintenir et à accroître la réputation humaniste de Genève.
- Soutien dans des domaines particuliers et sous diverses formes l'action que les autorités genevoises mènent en faveur du développement international de Genève.
- Attribution d'un prix à des personnes ou à des institutions dont l'activité a contribué au rayonnement de Genève dans le monde.

Ces trois dernières années le prix a été attribué à :

- 1998 : M. Rodolphe Huser, Directeur Orgexpo-Palexpo
- 1999 : Laboratoire européen de la physique des particules (CERN)
- 2000 : Jean-Paul et Monique Barbier-Muller pour leur contribution au rayonnement culturel de Genève.

La Fondation a été créée en 1976, ses ressources proviennent de dons et de legs ; en 1986, M. Georges Junod, citoyen Vaudois résidant à Genève a confié sa fortune à la Fondation pour Genève ; ce capital géré par la Fondation a permis d'accorder des subventions à de nombreuses institutions dont notamment l'armée du Salut, l'Association Alzheimer Suisse...

Le Président, membre du conseil de fondation est actuellement M. Ivan PICTET.

Selon le rapport de la Fondation pour Genève 1999 – 2000, les actions suivantes ont été entreprises :

Les Taxis qui sont souvent le premier contact que les visiteurs ont avec une ville, bénéficient grâce à une concertation initiée par la Fondation, d'un meilleur service à l'aéroport et à Palexpo.

Fondation pour Genève
5, place du Mollard - CH 1204 Genève

Durant les manifestations importantes comme Telecom, un superviseur doté d'une veste fluo aide les visiteurs en distribuant des tickets d'ordre et délivrant des renseignements utiles.

Le centre d'accueil de la Genève Internationale a trois fonctions :

- Aide à l'installation de nouveaux arrivants.
 - Suivi des demandes émises par les ONG.
 - Soutien ou lancement de projets favorisant les échanges socio-culturels entre la Genève Internationale et la Genève Locale.
- Co-financé par la ville de Genève, le Canton et l'Etat mais aussi par le Groupement des banquiers Genevois, la Fondation des immeubles pour les organisations internationales, la Poste et d'autres organismes tout aussi importants, il illustre parfaitement le type de partenariat que prône la Fondation pour Genève.

La Welcome Line

Des bénévoles vont à la rencontre des nouveaux arrivants leur apportant aide et assistance tant pour organiser la vie pratique, la vie scolaire des enfants ou les loisirs et les sports. Une bourse d'échanges linguistique a été mise en place qui permet à tous de se familiariser avec la culture et la langue française.

Le cercle pour conjoints de diplomates permet de créer des ponts avec la population de Genève à travers des rencontres ou des manifestations culturelles.

Les happy hours s'adressent aux plus jeunes et proposent de réunir autour d'un verre des jeunes gens originaires de Genève et ceux que la vie de leurs parents a amené à vivre dans la ville.

La vie culturelle genevoise est soutenue par la Fondation pour Genève en collaboration avec le Département Municipal des affaires culturelles au moyen d'une campagne d'affichage, notamment à Cointrin.

Des actions pédagogiques sont menées en partenariat avec d'autres organisations. On peut citer les conférences-débats organisées dans les écoles par des représentants du CICR accompagnés de membres de la Fondation pour Genève, mais aussi des actions de sensibilisation de jeunes policiers en stage au centre de formation de la Police sur l'accueil des diplomates et de leurs familles, tout autant que des conférences à certains jeunes diplomates afin de leur expliquer les particularités de la vie Genevoise en matière de Police et de sécurité.

La Fondation soutient **des manifestations ou des événements** tels que les 50 ans de l'OMM, les 50 ans des Conventions de Genève mais elle organise sa propre manifestation annuelle de remise du prix de la Fondation pour Genève.

La Fondation de Genève édite une lettre d'information quatre fois l'an, elle entretient les meilleures relations avec la presse écrite, la radio et la télévision qui ne manquent pas d'informer le public et de faire connaître son action.